

L'ELECTEUR

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-Chef

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC,
Propriétaire

Edition quotidienne

ANNONCES NOUVELLES.

A vendre.—D. Watters & Cie.
Vente par Encaen.—T. J. Potter.
Propriété à vendre.—Notaire Leclerc.
A louer à la rivière du Loup, en bas.
Maisons et emplacements à vendre.—A. J. Auger.
Société de prêts et placements de Québec.
Compagnie d'Assurance Stadacona.—Louis Levesque.
Société permanente de construction des "Artisans".—A. J. Auger Sec.
Pour les fêtes.—N. Y. Montreuil.
Patente.—Munn & Cie.
Santa Claus.—Mme Hossack.
Bernard et Allaire.—Pianos "Knabe."
Contre la toux.—Alb. C. Dionne.

QUEBEC, 14 FEVRIER 1882

Le chemin de fer du Nord

SIR HUGH ALLAN ET M. SÉNÉCAL SE
DISPUTENT LE CHEMIN.

Notre chemin de fer provincial paraît être aujourd'hui l'objet de la convoitise de tous les spéculateurs.

C'est à Montréal que se trament et se jouent toutes les intrigues.

La lutte se fait naturellement entre conservateurs, car on sait bien que pas un libéral, offrirait-il même le double du prix pour le chemin, ne serait admis au concours.

Cette lutte entre les partisans du gouvernement s'envenime chaque jour; le *Star* dit que l'excitation est à son comble, à Montréal.

Il y a trois syndicats, celui de Sir Hugh Allan, celui de M. Hall, de Sherbrooke, représentant la maison McEwan de Londres, et enfin celui de M. Sénécal.

Il y a longtemps, on le sait, que le Boss vise sur cette immense propriété. Cette acquisition serait une brillante affaire, pour moi, se dit-il, car ne valant pas le sou, je ne courrai aucun risque, n'encourrai aucune responsabilité. Ce sera un profit net.

C'est en vue de cette spéculation, qu'il fit avec M. Chapleau, dans l'automne de 1879, le marché par lequel il s'engagea à lui donner le pouvoir, en par M. Chapleau s'obligeant de payer ce que lui Sénécal promettrait aux députés.

Ce marché a été exécuté comme on le sait; chacun a reçu son prix.

M. Sénécal a été mis en possession du chemin qu'il convoitait, mais avant d'en devenir complètement propriétaire, il a choisi de l'administrer pendant quelque temps, au nom de la Province, afin de pouvoir le compléter aux frais de la Province et d'acheter tout ce qu'il faudrait pour dix ans à venir.

On porte à près de trois millions de piastres, le montant des deniers publics dépensés sur le chemin par M. Sénécal depuis deux ans.

M. Sénécal croit que c'est le temps pour lui maintenant de s'accaparer du chemin.

Il s'est mis à l'œuvre et son succès ne saurait faire de doute, lorsque l'on songe que le premier ministre lui-même est son associé secret.

La seule chose dont ces spéculateurs se préoccupent est de cacher leurs intrigues au public, c'est de trouver le secret de faire la transaction la plus profitable pour eux, tout en la représentant au public comme étant la plus avantageuse pour la Province.

On craint que l'opinion publique se réveille enfin à la vue de cette comédie infernale qui se joue aux dépens du peuple, que les électeurs saisissent l'occasion des élections fédérales pour se venger et secouer toutes ces sangsues collées aux flancs de la Province.

Un autre grand spéculateur conservateur a cependant entrepris de brouiller les cartes de la gente Sénécaleuse.

On dit que chaque fois que le Boss fait une offre, il en survient une autre

plus avantageuse de Sir Hugh, dès le lendemain. C'est là assurément un jeu profitable pour le public, mais désastreux pour M. Sénécal.

Aussi il faut voir l'excitation et la rage du surintendant!

L'honorable M. Robertson ayant été soupçonné de communiquer à Sir Hugh les offres de M. Sénécal, on le mit immédiatement à la porte du cabinet.

Nos spéculateurs sinistres se croyaient en sûreté, mais voilà que Sir Hugh continue à être renseigné, et enchérit chaque jour sur les offres de Sénécal.

Nouvelle mystification!

On vient de découvrir, que c'est M. Beaubien, qui est cette fois, l'indiscret.

Sir Hugh s'est assuré les services du député de Hochelaga. Celui-ci ayant été élu par acclamation, il peut agir avec un peu plus d'indépendance que les autres députés conservateurs qui ont été élus avec l'argent provenant du chemin de fer du Nord, et qui redoutent aujourd'hui l'entremetteur compromettant.

M. Beaubien ayant appris de M. Chapleau que M. Sénécal offrait huit millions de piastres ou un loyer de \$415,000, Sir Hugh offrit de suite huit millions et demi ou un loyer de \$450,000.

"Mais, disait confidentiellement M. Chapleau à M. Beaubien, nous ne pouvons vendre le chemin à Sir Hugh, car nous sommes convaincus qu'il veut l'acheter pour la compagnie du Grand-Tronc. Il n'offre pas les mêmes garanties qu'un syndicat."

De suite Sir Hugh forma un syndicat composé de Sir Hugh Allan, Sir Narcisse Belleau, l'ex-maire Rivard, Jacques Grenier, Michel Laurent, S. St. Onge, C. S. Rodier, L. M. Massue, G. A. Drolet, J. B. Renaud et J. G. Ross. On conçoit la rage de M. Sénécal et Chapleau, en découvrant le jeu de M. Beaubien. Le *Star* dit que les Sénécaux maudissent le député d'Hochelaga et jurent vengeance.

Voilà où en est rendue la comédie.

ACTUALITES

Un vénérable prêtre vient de nous adresser la lettre suivante, qui nous est excessivement sensible:

Sous ce pli je vous remets mon abonnement pour une nouvelle année. Jusqu'à présent, je suis très satisfait de L'ELECTEUR. C'est un vaillant champion qui ne craint point les éblouissantes de l'arène politique, et qui sait se tirer d'affaire honorablement malgré les nombreux chiffons conservateurs qui cherchent à l'étouffer. Courage! et persévérance! Voilà quel doit être le mot d'ordre de la presse libérale de la puissance; tôt ou tard la vérité se fera jour et les hypocrites seront démasqués. Votre tâche est ardue, car vous avez à lutter seul contre une fourmilière de journaux vendus; mais courage! la vérité et la justice ne peuvent manquer de remporter à la fin une éclatante victoire. Vous en avez déjà remporté de belles et honorables. D'autres plus complètes encore ne manqueront pas de venir couronner vos généreux efforts. Vous avez toutes mes sympathies, et c'est avec un bien grand plaisir que je vois m'arriver chaque jour L'ELECTEUR, le seul et véritable organe des vrais et solides principes qui sont la base de la religion et de la société.

Courage! persévérance! et succès! voilà les meilleurs souhaits de nouvelle année que je puisse faire au rédacteur de L'ELECTEUR.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Taché sera à Québec à la fin de la semaine.

A la veille des élections, on annon-

çait que M. Thors et autres du Crédit-Foncier, avaient ouvert une souscription en France pour les incendiés de Québec. Où est passé le montant de cette souscription?

Les frais d'élection de notre ami le Dr. Rinfret, dans Québec-Centre, ont été de \$277. Ceux de son malheureux concurrent, M. Peachy, se sont élevés à \$541.75.

Boss Sénécal a été nommé président du nouveau bureau de direction de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami M. Elzéar Taschereau, fils de M. le Juge Taschereau, de la Cour Suprême, a prêté le serment d'office devant le secrétaire du Barreau, samedi dernier.

M. Taschereau est un jeune homme de talent et d'avenir.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle carrière.

M. l'abbé Marquis est parti de Québec vendredi par le chemin de fer du Nord.

Le corps de musique de la Batterie A doit jouer au Pavillon des Patineurs, Avenue Grande Allée, cette après-midi, entre 3 et 5 heures.

La dette totale de la Puissance jusqu'à cette date est de \$199,861,537. L'intérêt est de \$7,658,785.

Depuis la confédération, la dette de la Puissance d'après les comptes publics qui viennent d'être soumis aux Communes a augmenté de \$106,000,000.

L'adresse en réponse au discours du trône a été présentée au Sénat par l'honorable M. McInnes, de Hamilton, secondé par l'honorable M. O'Gilvie, de Montréal.

Après quelques remarques de l'honorable M. Scott et de Sir A. Campbell, l'adresse a été adoptée.

L'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse a adopté un bill pour abroger la clause de la loi électorale qui privait les employés du gouvernement fédéral du droit de vote.

De retour à Paris, le général Boulanger, qui était à la tête de la députation française aux fêtes de Yorktown, a expédié à un citoyen de Montréal la dépêche suivante:

"Merci, mille fois merci! pour votre réception si cordiale, et nos souhaits les plus sincères à tous les amis du Canada. Nous ne les oublierons jamais."

Nouvelles du Saguenay.

Le 5 février, M. l'abbé Louis Caron a reçu l'ordre sacré de la prêtrise, à la chapelle du Couvent du Bon-Pasteur, à Chicoutimi. Le lendemain, il célébra sa première messe à la chapelle du Séminaire.

M. l'abbé Caron a été nommé vicaire à St-Pierre du lac St-Jean, où il se rendra immédiatement.

La jeune paroisse de St-Prime ne doit pas exiger un ministère bien laborieux. Aussi, nul doute que si Mgr de Chicoutimi a bien voulu y nommer un vicaire, son intention a été de favoriser la plus possible la colonisation de ces endroits pleins d'avenir. M. l'abbé Belly, curé de St-Prime, aura plus de temps à consacrer aux intérêts des cantons *Normandin* et de la *Rivière Attikouape*, qui, avant longtemps, seront de belles paroisses.

Chambres des Communes.

Débats parlementaires

Ottawa, 13 février.—La Chambre s'ouvre à 3.15 heures.

Un grand nombre de pétitions sont présentées.

Sir Chs. Tupper présente le rapport sur les chemins de fer et canaux, et en même temps le contrat pour l'aqueduc sur le canal Welland, contrat qui, dit-il, doit recevoir l'approbation de la Chambre.

M. Casgrain soumet un projet de loi pour prévenir avec plus d'efficacité la fraude au sujet des entreprises ou contrats publics.

M. McCarthy soumet un projet de loi pour constituer une Cour de Commissaires de chemin de fer pour le Canada.

L'hon. M. Bowell propose que l'on nomme comme l'année dernière un comité pour surveiller les délégués officiels, et que les membres qui ont composé ce comité l'année dernière soient appelés de nouveau à en faire partie cette année.

L'Orateur présente le rapport des recettes et dépenses de la Chambre pour 1881.

QUESTIONS POSÉES PAR LES MEMBRES.

M. Patterson (Essex), demande au gouvernement si c'est son intention de présenter durant le cours de la session un bill pour rappeler l'acte en vertu duquel, certaines taxes sont imposées sur les billets promissaires et les lettres de change.

Sir S. L. Tilley répond qu'il ne peut guère dire ce que le gouvernement a l'intention de faire à ce sujet-là avant que le budget soit soumis.

Le ministre des Finances fait la même réponse à M. Vallée qui a demandé au gouvernement si c'est son intention d'exempter de taxes le tabac canadien.

Sir John A. McDonald répond à M. Gault que le gouvernement n'a pas l'intention d'introduire dans le cours de cette session aucune mesure quelconque au sujet du partage des biens de débiteurs insolubles.

Un certain nombre de motions pour documents, rapports et autres choses ont été présentés et adoptés.

Sir R. Cartwright demande entre autres un rapport détaillé des recettes et dépenses imputables au Fonds Consolidé, depuis le 1er juillet au 1er février de chacune des années fiscales suivantes, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882; ainsi qu'un état, tel qu'ordinairement publié dans la *Gazette Officielle* des exportations et importations, depuis le 1er de juillet jusqu'au 1er de février de chacune de ces années fiscales, y compris le nom des endroits dans la Puissance où ces importations et exportations auraient eu lieu; un état de ce que coûte l'administration des différentes branches de la Caisse d'Economie du Département des Finances et des Postes.

Sir John A. McDonald propose qu'un comité spécial composé du Moteur et de Sir L. Tilley, de Sir C. Tupper, de Sir H. Langvin, de l'hon. M. Blake, de l'hon. M. MacKenzie et de l'hon. M. Laurier soit nommé pour former les comités permanents.

La Chambre s'est ajournée à 4,10 hrs.

AVIS DE MOTIONS.

Hon. M. Laurier.—Mercredi prochain. Adresse pour copies de l'acte passé par la Législature de Québec en 1881 concernant les mines, ainsi que de toutes les pétitions soumissionnées pour obtenir le désaveu du susdit acte; du rapport du Ministre de la justice au sujet des dites pétitions, et de tout ordre en conseil, documents et papiers concernant ces pétitions.

Hon. M. Laurier.—Mercredi prochain.—Adresse pour copies de l'acte passé par la Législature Québec à sa dernière session, au sujet de l'Université Laval; de toutes les pétitions présentées pour obtenir le désaveu du susdit acte, de la réponse de l'Université Laval, ainsi que de tout autre document concernant la requête pour obtenir le désaveu.

M. PROWSE.—Mercredi prochain.—Si le gouvernement a l'intention d'abolir durant le cours de cette session le *postage* des journaux dans les comtés où ils sont publiés.

COLONNE LIBRE

CORRESPONDANCES.

Mont Louis, 13 février 1882.

Monsieur le Rédacteur,

Il y a des gens—et Dieu sait combien le nombre en est grand—qui ne peuvent écrire deux lignes sans injurier tous ceux qui leur portent ombrage. Ils ont des phrases et des mots à la fois, qui forment le fond de leurs articles, et qu'ils prennent pour arguments. Ils émailent leurs écrits de mots tels que *cafard*, *égot*, *Tartuffe*,—voir l'article de Paul Louis publié dans votre journal, le 6 du courant. Ils appellent cela avoir du courage, comme s'il fallait avoir un bien grand courage, pour insulter les gens dans un journal, sous le couvert d'un nom d'emprunt, dans un pays où on ne demande jamais raison par les armes, le duel n'étant pas dans les mœurs.

Que reste-il à faire à celui que l'on injurie et insulte ainsi! S'abaisser au niveau de ces traîneurs de plume, et agir de représailles, ou leur donner une leçon avec la mise d'un bon fouet, en pleine rue et en plein soleil.

Que Paul Louis soit assuré que citoyen de l'Événement et "Electeur" de l'Electeur ne demeurent pas dans la rue Des Prairies, n'a jamais fait quatre sonnets, et qu'il ne pourrait pas même en faire un. Il peut cependant se défendre et défendre ceux qu'il préconise.

La suggestion qu'il a faite peut bien ne pas plaire à Paul Louis, et même à beaucoup de monde; ce n'est pas une raison pour traîner le nom de M. Jacques Auger si mal à propos dans les colonnes de votre journal, ni faire une sortie purement gratuite contre M. Lavoie, dont les connaissances légales et son amour du travail ont été appréciés par ses supérieurs. Son habileté est tellement reconnue, malgré le jugement de Paul Louis—que c'est le vœu unanime de tout le comté qu'il soit nommé—vous manifesté par les pétitions qui se signent par toute la population du comté.

Si la loi l'empêche d'être nommé juge à Percé, parcequ'il n'a pas pratiqué dix années, il fallait donc le dire en deux mots; j'aurais été heureux d'ajouter cette information à mon maigre bagage de connaissances légales, tout en le regrettant avec la population de la Gaspésie y compris Mont-Louis.

ERRATA.

Le *Canadien* obéissant sans doute au mot d'ordre de M. P. Landry, le député de Montmagny a refusé de publier la correspondance suivante en réponse au dernier écrit de M. Landry relativement au vol de l'élection du comté de Montmagny.

Cet écrit que monsieur Landry avait cependant signé de son nom, moins quelques lettres retranchées à sa signature habituelle, était d'une violence extrême et digne tout au plus—d'être signé par le dernier des *gamins*. On y voyait que M. Landry était au comble de la fureur et que la petite correspondance de monsieur Choquette en réponse à ses prétendues explications au vol de l'élection du comté de Montmagny, avait porté juste. Il serait plus digne et plus juste de la part des propriétaires du *Canadien* de permettre à ceux qui sont attaqués aussi violemment que l'a été M. Choquette, dans leur colonne, de répondre aussi à ces attaques dans leurs colonnes. Ceux qui lient les accusations pourraient ainsi lire les défenses,—mais ce n'est pas ainsi, paraît-il, qu'on entend la justice chez les conservateurs.

Voici cette correspondance:

M. l'auteur du *Canadien*,
Je m'attendais à la réponse et au genre de réponse que M. P. Landry (the little joker) ferait à la correspondance que vous me permettiez de publier l'autre jour dans vos colonnes.

J'étais d'avance certain que ce M. P. Landry sortirait de ses gonds, écumerait, mentirait, et ouvrirait son dictionnaire habituel de plates injures.

Je n'en suis donc pas surpris; j'en suis même content, car cela va me mettre plus à l'aise pour lui prouver par des écrits et des témoignages irrécusables, dès que j'aurai l'enquête dans la cause de "La Reine vs l'épine", qui est actuellement entre les mains du Procureur Général, pour lui prouver, dis je, que tout ce que j'ai dit est la vérité pure et simple, tandis qu'au contraire, je le répète, tout ce qu'a écrit

M. Landry dans votre journal depuis trois ou quatre semaines n'est qu'un tissu de mensonges et de faussetés.

J'ai demandé aujourd'hui même à M. le Protonotaire Bender de faire revenir l'enquête en question de Québec. Je montrerais alors au public ce que c'est que M. Landry qui ne signe plus Philippe Landry M. P., ou Ph. Landry M. P. mais bien P. Landry tout court.

Quelques députés auront sans doute protesté contre son M. P. pour sauvegarder l'honneur de la Chambre des Communes.

On verra après cette preuve, M. Landry, si les électeurs de Montmagny auront raison d'enlever de votre pied le boulet de l'infamie que vous traînez depuis si long temps pour le mettre au mien.

M. P. Landry—tout court—énonce un fait nouveau dans son dernier écrit et naturellement, instinctivement, c'est un nouveau mensonge; il dit que le lundi suivant la votation, j'ai désiré avoir une entrevue avec lui pour affaire importante—à cela je réponds : M. P. Landry vous en avez menti!

À part des assemblées politiques où j'étais toujours fort heureux de rencontrer M. Landry, je ne sais s'il peut en dire autant—je n'ai désiré qu'une fois d'avoir une entrevue avec lui et c'était encore pour lui faire avaler une colonne atice qu'il avait débitée sur mon compte.

En cette circonstance je me rendis chez une personne où se trouvait M. Landry, mais à mon arrivée, ce brave à épaisse cravate se cacha bel et bien et fit dire qu'il n'y était pas. J'avais cependant eu le temps de le voir se sauver d'un appartement à un autre—et je n'osai pas malgré cela démentir la dame qui yint me recevoir. Vous devez vous en rappeler, M. Landry.

Vous, M. Landry, vous n'êtes qu'un imposteur doublé de poltronnerie. Je vous en ai vu et à bientôt mes nouvelles preuves.

Avec remerciement
M. l'Électeur,
Je demeure etc.
P. AUG. CHOUETTE.
Montmagny, 7 février 1882.

A M. LE NOTAIRE JACQUES AUGER.

Je vous plains : vous voilà misanthrope. Excellent homme et savant, et l'un de mes amis comme vous l'êtes, vous avez un défaut, prendre tout à rebours. Vous regarder est une insulte, vous parler, un assaut grave.

Un juge manquant à Gaspé, on suggère M. Jos. X. Lavoie, j'y trouve à redire, et m'en explique. Mais comme on m'a fait croire que je relève votre gant, j'y mets des formes. Pour sucrer la pilule je prends un détour. Au lieu d'écrire : M. Jacques Auger, votre avis est absurde, je dis dédicacement : M. l'Auteur des quatre sonnets, vous faites erreur. Et pour toute réponse, vous me ciblez de coups.

Ainsi, vous n'êtes pas le coupable, je suis fier de ma méprise, et vous en félicite A présent, oyez une confiance. Vos sonnets, jamais ne les ai lus. De mes amis, qui sont les vôtres, jadis me disaient que ces poésies, inoffensives comme vous les faites, n'étaient pas mal du tout. Je ne lis pas M. Tardivel, j'ignore les misères qu'il vous crée, et votre lettre m'en dit le premier mot. Tout les jours, des gens font bien mis, au lieu de mettre M. de Gaspé, M. Chauveau, M. Turcotte, écrivent, l'auteur des Anciens Canadiens, de Charles Guérin, du Canada sous l'Union. Marchant sur leurs traces, j'ai dit : l'auteur des quatre sonnets. J'ai nommé l'œuvre pour montrer l'artisan. Pas malin, n'est ce pas ? D'où vient donc votre humeur ?

A mon nom, vous trouvez à reprendre. C'est vrai, je ne suis que Paul Louis, et rien de Courrier. Et n'en suis pas mari. De l'inimitable pamphlétaire, j'ai le prénom, et sinon le beau, au moins le fiancé parler. Tenez, chez nous, dire ce qu'on pense, c'est quelque chose, et fort coûteux parfois.

Vous, êtes libéral convaincu, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, et vous exhibez vos états de service. Puis, vous demandez à voir les miens. Ah ! je vous votre jeu : c'est une comparaison que vous cherchez, pour me confondre. Ce petit papier rose, qui vous rend actionnaire dans la Compagnie d'Imprimerie de Québec, vous m'en terrassez. De ce que j'ai fait, de ma part dans la mêlée depuis dix huit ans, je n'ai rien par écrit, n'ayant jamais reçu que des coups. Et si vous m'en demandez le récit, comme autrefois le pieux E. E., je pourrais vous dire : Infandum jubet renovare dolorem Que ça vaille plus ou moins qu'un petit papier, il m'importe peu. Brisons donc là sur ce chapitre.

A propos, puisque c'est la question du jour, dites donc un peu : que pensez vous de ces jeunesse qui veulent bouculer

les vieilles barbes, et monter sur le banc pour juger ?

Ne connaissez vous personne pour sangler ces morveux ?

Votre serviteur très humble,
PAUL LOUIS.

L'Hôtel Russell à Ottawa.

Ce superbe édifice est achevé comme nous l'avons annoncé déjà, la Ville d'Ottawa compte un splendide monument de plus.

Par ses dimensions et le fini de sa construction, l'hôtel Russell rivalise en effet avec les plus beaux édifices de la capitale; il les éclipsé même tous, excepté ceux du parlement.

Comme hôtel il n'a point de supérieur au Canada.

Construit sur la rue Sparks, il occupe tout l'espace compris entre cette dernière et les rues Elgin, Queen et Canal; rien que sa façade mesure près de 300 pieds. Il est bâti en briques jaunes et se compose de trois bâtiments distincts.

1o. Corps principal sur la rue Sparks ayant 6 étages mesurant 50 pieds de front flanqué de deux ailes à 5 étages mesurant 125 pieds de front chacune.

2o. Sur la rue Elgin, bâtiment en pierre à 4 étages dont le rez-de-chaussée sert de salle à manger.

3o. Sur la rue du Canal, bâtiment en brique rouge d'une profondeur considérable et dans lequel sont installés les bureaux de l'administration, les salles de lecture, de billard, etc.

L'entrée principale de l'hôtel est située sur la rue Sparks à égale distance des rues Elgin et Canal. Un corridor mesurant environ 20 pieds de largeur conduit tout droit à la grande salle centrale ou rotonde construite à peu près sur le même plan que celle de l'hôtel Windsor de Montréal.

Le parquet de cette rotonde et du corridor qui y conduit est de marbre blanc—les murs également blancs. Cette disposition donne un relief puissant aux boiseries qui sont noires. Dimensions de cette salle, 56x56, hauteur 30 pieds.

Tout au fond se trouve un grand bureau mesurant à peu près 20x20, pratiqué en arrière d'un riche comptoir en cerisier et servant à la comptabilité. En face de ce bureau se trouve le grand escalier—véritable œuvre d'art—conduisant aux étages supérieurs de l'établissement. Tout autour de la rotonde, salle de lecture, de billard, cabinet de toilette, salle à manger, etc.

Ces dernières sont au nombre de deux et mesurent respectivement 40x50 et 80x00.

Le premier étage compte, outre un certain nombre de petits boudoirs, deux grands salons mesurant respectivement 30x40 et 40x60, richement meublés.

Pour terminer cette description, disons que tout le rez-de-chaussée, sur la rue Sparks, est occupé par des magasins, que la buvette de l'hôtel est à côté de la porte d'entrée et que les murs extérieurs sont garnis en différents endroits d'échelles de sauvetage pour le cas d'incendie.

Tout a été mis en œuvre pour éviter les incendies et la clientèle de ce superbe établissement a pu s'assurer avec plaisir qu'on a pris soin de protéger sûrement l'hôtel contre ces terribles sinistres qui périodiquement visitent les grandes villes. Outre de nombreux escaliers et échelles, des ascenseurs offrant différents moyens expéditifs de sortie, le Russell est pourvu à chaque étage de boyaux s'adaptant à des tuyaux de l'aqueduc capables d'éteindre tout un brasier.

La plupart des chambres sont garnies de cabinets d'aisance et de bains avec eau chaude et eau froide. Toutes sont reliées au bureau de l'administration par des tubes acoustiques qui valent mieux pour les fins du service que le fil électrique.

Nous avons dit des salons qu'ils étaient richement meublés. Cela doit s'entendre de tout l'hôtel. L'ameublement dit de la reine Anne domine dans la presque totalité des appartements. Quelques-uns d'entre ces derniers, cependant, les salons notamment, sont meublés dans le style Louis XV, ce qui rend l'aspect moins sévère.

Bref, le Russell est un palais.

Disons en terminant que tout ce qui est entré dans l'ameublement de cette riche maison, tables, literie, candélabres, armoires, porcelaines, tapis, etc., est de premier choix.

Si nous faisons de la statistique, nous pourrions constater que le coût de l'édifice est des \$235,000, celui de l'ameublement \$75,000, qu'on compte plus de 250 chambres, que les tapis mesurent à eux seuls 10 570 verges et représentent une somme énorme.

L'hôtel Russell, ouvert déjà depuis quelque temps, voit chaque jour sa clientèle s'agrandir et nous engageons les nombreux touristes, ainsi que les voyageurs qui se rendent à Ottawa, à l'occasion de la session, à descendre au Russell House.

Depeches Telegraphiques.

Paris, 11.—M. Peyrat a été élu vice président du Sénat.

—Une joute de billard aura lieu entre Schaefer, Vignaux, Daly et Piot, à Paris, le 27 Février et le 28 mars.

Londres 12 février.—Il est certain que M. Ernest Gye a été nommé gerant du nouvel opéra de New York. M. Gye est l'époux de l'Albani. Le nouvel opéra sera inauguré au printemps de 1883.

Le premier essai des forces du Sénat de puis les dernières élections de sénateur a eu pour résultat le rejet de loi contre les visites domiciliaires et les expulsions des monastères, par un vote de 157 contre 101. Ceci prouve que le parti de M Jules Simon n'aura plus à l'avenir le vote prépondérant sur des questions émeblables.

Le nihiliste Pavroff a été expulsé du territoire français, pour avoir publié un appel de secours en faveur des veuves des martyrs du nihilisme.

On mande de St Pétersbourg, que dans une lettre pastorale, le grand rabbin dit que dix mille juifs sont sur le point de quitter la Russie; il adjure ses coreligionnaires d'aider ces malheureux à gagner une terre plus hospitalière. 300 réfugiés juifs venant de Russie, se sont embarqués hier à Liverpool à bord du steamer Illinois.

Bulletin judiciaire.

Cour du Recorder.—Paul Plante, pour avoir tenu une maison de prostitution dans le voisinage d'une école, a été condamné à six mois de prison à défaut de paiement d'une amende de \$200.

Un certain nombre d'immigrés ont été condamnés à huit jours de réole.

A TRAVERS LA VILLE.

Société de prêts.—L'élection des directeurs de cette société a eu lieu hier soir. Les directeurs sortant de charge ont été réélus à l'exception de M. Ferdinand Hamel, qui a été remplacé par M. Aug. Gabor, secrétaire de la compagnie de navigation du Saint Laurent. Le bilan des affaires de la société, tel que soumis aux actionnaires, est très satisfaisant et constate que les prêts ont considérablement augmenté dans le cours de l'année. Actuellement, la valeur des actions est au dessus du pair et feront prime avant long temps, si la société continue à faire d'aussi bons placements.

Conférence.—Mercredi, 14 février, à la demande du cercle de St Sauveur, le public aura encore l'avantage d'attendre une seconde fois le Rév. Père Lacasse, avant son départ prochain pour les missions; le bénéfice de la soirée sera au profit de la chapelle de Notre Dame de Lourdes. Admission 10 cents.

Nouvelle association.—A une assemblée tenue le 10 février courant par l'Union dramatique de St Sauveur, les officiers ont été élus dans l'ordre suivant, MM. V. Lapointe Président, L. Thérien Vice Président, Nap. Kirouac, Secrétaire, J. Bilo deau, Trésorier, S. Dion, Gérant, W. Bédard Directeur des Scènes.

Membres du comité de régie, MM. S. Gosselin, S. Vaillancourt, D. Marsan, F. Pruneau, A. Giguère.

Excès de zèle.—Un sergent de ville allait avertir, hier midi, une maîtresse de maison sur la rue St Joseph d'avoir à faire enlever la neige du toit de sa maison, et on était déjà à l'ouvrage depuis le matin. Notre chevalier du bâton bleu ne s'en était pas aperçu.

On se plaint de l'état de certaines rues et de certains trottoirs.

Une visite de l'autorité entre autres dans le quartier borné par les rues St. Eustache et St. George, faubourg St. Jean, ne serait peut être pas sans bénéfice pour le piéton.

Convocation.—L'assemblée annuelle des membres de l'Union Commerciale doit avoir lieu demain soir. On fera le choix de nouveaux officiers pour l'année courante. Cette florissante société compte déjà plus de cent membres.

Coincidence.—Le carême cette année, doit commencer le jour même de l'anniversaire de la naissance de Washington. Maigre fête chez nos voisins.

La Température.—Un ciel d'un des plus beaux jours de printemps. Des chemins un peu glissants, mais en général excellents pour les voitures.

C'est aujourd'hui la St Valentin. Gare aux malices.

Tentative de vol.—Samedi soir, des voleurs ont essayé de s'introduire dans le magasin d'épicerie de M. Tucker, rue Champlain. Mais ils ont été frustrés dans leur tentative.

Chaudière monstre.—On est à construire actuellement dans les ateliers de M. Geo. Brush la plus grosse chaudière à vapeur qui ait encore été fabriquée à Montréal. Elle a 13 pieds de diamètre, 27 pieds de longueur et les tôles mesurent un demi pouce d'épaisseur. Elle sera placée dans un remorqueur de Québec.

Trépatal.—La célèbre famille Kennedy n'avait l'espérance de revoir à la Salle de Musique le 27, ne pourra pas venir ce jour la comme on l'avait annoncé. Espérons que la partie n'est que remise.

Condamnation.—Le bureau de police qui a fait enquête sur certaines accusations d'inconduite portées contre certains sergents de ville, à mis à la semaine, un constable que l'on trouvait tubant sur le marché Champlain dernièrement.

Quant aux accusations portées contre quelques autres, elles ont été trouvées non fondées.

Obituaire.—Le cinq du courant est décédé en cette ville, M. John Auld, inspecteur d'huile et de poisson.

M. Auld occupait cette position depuis le 23 septembre 1873 et l'a rempli à la satisfaction générale.

C'est à sa suggestion qu'un bureau d'inspection de ce genre fut créé à Québec.

M. Auld laisse pour déplorer sa perte une épouse et deux enfants.

Quarante heures.—Les exercices des Quarante Heures commenceront à Saint Roch, dimanche prochain et se termineront le mardi gras au matin.

On a lu au procès le mandement de l'archevêque au sujet des Quarante Heures.

Commerce de bois.—On dit que M. J. S. Butler vient de passer avec une maison de la Basse Ville qui fait le commerce de bois, un contrat par lequel il s'est engagé à lui livrer d'ici au printemps, 10,000 morceaux de bouleau équarri.

C'est dans la forêt sur le parcours du chemin de fer du lac St. Jean que l'on prend ce bois.

Plusieurs autres maisons font aussi abattre du bouleau dans cette région; voilà qui donne de l'ouvrage aux cultivateurs et procure du fret au chemin de fer du lac St. Jean.

Chapelle St. Jean Baptiste.—La vente des sieges à la chapelle de l'école des Frères, aura lieu dimanche, à deux heures de l'après midi. Les offices commenceront le mercredi des Cendres.

Colonisation.—Le livre de souscriptions de la Société de Colonisation du canton Albanel restera ouvert au public durant cette semaine. S'adresser au bureau du secrétaire trésorier, 105, rue St. Pierre.

Généreux.—Plusieurs citoyens de cette ville ont souscrit généreusement au fonds de la Ligue agraire irlandaise.

Poids et mesures.—Plusieurs limiers sont allés faire une tournée dans les paroisses de la rive sud.

Ils ont charge de vérifier et confisquer tous les poids et mesures qui ne seront pas conformes à la loi.

Gare aux marchands qui n'ont pas la mesure impériale.

Information.—I y a huit ans un nommé Hormidas Leford quittait sa paroisse natale, Saint Jean Chrysostôme, pour aller s'établir dans l'état du Michigan. Une fois là, il fallut changer son nom.

Leford, ça avait l'air habitant. Notre homme se nomma Hormidas Strong.

Aujourd'hui, il se trouve héritier dans la succession de Barthélémi Leford, de Saint Jean Chrysostôme, et on prie les personnes qui pourraient connaître Strong de lui faire part de cette bonne nouvelle.

Blocus.—De puis le commencement du mois, les compagnies de chemin de fer aux Etats Unis, comme dans la plupart des provinces du Canada, ont eu à souffrir considérablement de la neige, dit notre confrère de Lévis.

Sur certaines voies et notamment sur celle du Québec Central, il est arrivé de sérieux accidents. On sait combien la neige s'accumule sur ce dernier chemin et on rend l'exploitation difficile pendant l'hiver. La moindre bordée de neige retarde de douze et quinze heures quelques fois plus, les convois. Les charrires n'y peuvent rien, il faut employer des centaines d'hommes pour débarrasser la voie.

Samadi matin, le convoi des voyageurs arrivait à la jonction St Henri, douze heures en retard. Il restait encore près de sept milles à parcourir pour atteindre le but du voyage. C'était probablement la distance qui présentait le plus de difficultés à cause de l'accumulation de la neige. On quitta donc les chars à voyageurs à la gare et deux locomotives, précédées d'une charrire, entreprirent de débayer

la voie. Une trentaine d'hommes munis de pelles s'étaient embarqués sur les locomotives. On avait parcouru la distance d'un mille environ lorsque la charrire heurta une trop forte masse de neige. Le choc qui se produisit alors fut si violent que les locomotives furent renversées du coup. Les travailleurs allèrent retomber à quelques dizaines de pieds, les uns blessés, les autres effrayés se débattaient dans la neige. Le nombre de blessés est de cinq dont l'un dangereusement. Celui là se nomme Carrier et réside à St. Auselme. Il est sous les soins du Dr Sinclair de St. Henri.

Strange histoire.—L'on nous a fait le récit d'une histoire qui nous paraît assez étrange, dit le Nouvelliste, de samedi, et qui mériterait des recherches de la part de la justice si toutefois le récit est véridique.

Ces jours derniers, une femme de St. Sauveur recevait une lettre de Montréal, où son mari était allé travailler depuis l'automne dernier. Cette lettre l'informait que si elle voulait voir son mari avant qu'il vint à mourir, elle devait se rendre à Montréal de suite.

Elle reçut six lettres analogues dans la même journée et un télégramme au même effet.

La pauvre femme, au comble de l'inquiétude, boucla ses malles et part pour Montréal.

En arrivant à Montréal la femme va droit à la maison de pension où loge son mari.

C'est un hôtel situé sur le bord de l'eau. On s'empresse autour de cette femme, on la fait mettre à table et on lui sert une tasse de thé.

L'épouse veut voir son mari. Il n'y est pas, lui dit on. "Il a été tué par un individu inconnu et jeté à l'eau."

Cette femme affolée de terreur demande de plus longues explications.

"Comment, dit le maître de l'hôtel, pensez-vous que c'est moi qui ai tué votre mari?"

La femme fit alors faire des recherches à la rivière. On retira de l'eau deux cadavres, dont l'un portait des marques de violence à la figure et l'autre au côté.

Le mari de cette femme n'était pas un des deux noyés trouvés.

La femme est retournée à Québec hier sans avoir eu plus d'explications sur cette étrange aventure.

La malheureuse femme dont nous parlions dans notre numéro de samedi, ajoute nous ce frère, hier, n'a encore reçu aucune nouvelle de ce qu'est devenu son mari.

Tout renseignement qu'on pourrait lui procurer à ce sujet, lui ferait infiniment plaisir.

Les informations pourront être adressées au No 77, rue Boisseau, St. Sauveur.

Les journaux des autres villes sont priés de reproduire.

Rectification.—On est venu nous prier, dit le Quotidien, de contredire la nouvelle qu'une adresse accompagnée d'un portrait à l'huile, avait été présentée à M. le curé de la paroisse Saint François.

Nous regrettons d'avoir publié cette nouvelle, et si jamais nous apprenons le nom de l'hypocrite polisson qui nous a ainsi induit en erreur, en prenant la signature d'une personne quelconque que nous ne connaissons pas, nous publierons son nom, car il est nécessaire que le public connaisse ces hypocrites.

Impudence.—Dimanche soir, on était à veiller chez M. Latulippe, résidant au village Bienville.

Chacun s'amusa à, qui mieux mieux. A un moment donné, un des invités sortit et tira un coup de revolver dans le seul but de causer une surprise aux dames. C'était une impudence qui a failli avoir des suites funestes. La balle a passé à travers les carreaux d'un châssis de la maison de M. Nazaire Simoneau, sur la rue Fraser, et est allée se loger dans le tuyau du poêle. Deux femmes étaient assises si près de la fenêtre que les morceaux de verre sont tombés sur elles. Il n'y avait pas une minute que madame Pelletier avait quitté le châssis par où elle regardait.

Cet accident a aggravé l'état de santé de madame Simoneau qui était malade depuis quelques jours.

Sinistre maritime.—Le Sardinian, l'un des principaux vapeurs de la ligne Allan, capitaine Dutton parti d'Halifax N. E. pour Liverpool avec malles et passagers, le 28 janvier dernier, est encore en mer et hors de service.

Le Celtic de la ligne White Star, qui est arrivé à New York, hier, l'a rencontré le gagnant vers l'est et sans gouvernail.

On a appris à Londres le 4 février que le Sardinian était désamarré et à la mer. de l'Océan. On est immédiatement parti pour aller à sa rescousse.

BRUNET & LAURENT commencent cette semaine une gran-

de vente à réduction : 500 douzaines de mouchoirs de toiles seront vendus à moitié prix, ainsi que 1,500 coupons de toutes espèces de marchandises qui seront sacrifiés pendant la vente à bon marché, ainsi qu'une caisse de broderies.

BRUNET & LAURENT, Enseigne de la Feuille d'Erables. N.B.—On demande un garçon. 3 février 1882.—3 mois.

Avis Commerciaux.

Nouvelle société.—Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous venons de former une société pour l'importation et la vente des marchandises sèches, en détail. M. Joseph Belanger sera associé à la Maison Jacques Cartier le premier d'Avril prochain.

On ne saurait trouver mieux qu'au magasin du bon marché. La réputation de cette maison est assez bien connue pour nous dispenser de tout commentaire.

H. GAGNON & Cie HONORE GAGNON JOSEPH BELANGER

AVIS

Obligé de livrer le magasin de M. Marcotte pour le premier mai prochain, en conséquence je vendrai tout mon assortiment à une grande réduction.

Ainsi la vente à bon marché commence lundi le six du courant; l'assortiment comprend les tweeds écossais, anglais et canadiens, drap noir, casimir noir, hardes faites, étoffe de deuil en cachemire noir, pour dames, mérino, alpaca, crêpe et crêpe noir, étoffe à robe de couleur, toile fine, toile à nappe, coton jaune, shirtings, in diennes de toutes sortes et un grand nombre d'articles trop long à énumérer: le tout pour argent comptant.

F. X. LEPAGE. No 53 Rue la Couronne St Roch.

Annonces nouvelles.

A VENDRE CHANCE RARE.

Le sousigné a décidé de partir pour l'Ouest, offre actuellement en vente, tout son assortiment de commerce, comprenant d's marchandises d'épicerie, confiserie, et des appareils à fabriquer des bonbons, et ainsi que tout le matériel de son établissement fondé depuis plus de quarante ans.

D. WATTERS & Cie. 23 et 25 Rue Notre-Dame Vis-à-vis l'Eglise Notre-Dame de la Victoire, Basse-Ville. 14 fév. 1882.—8fp

LA SOCIETE PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS

Table with financial data: CAPITAL PERMANENT \$100,000, ACCUMULANT 45,000, Surplus au Fonds Permanent, 31 mars 1881 \$ 8,520.78, Accumulant, 2,598.40, Total surplus \$11,119.18

Bureau : 105, Rue St. Pierre, Québec.

DIRECTION : S. LESAGE, Ecr., président. Jos. PLAMONDON, Ecr., J. R. FRECHET, Ecr., Jos. ARCHER, Jr., Ecr. JEAN BLANCHET, Ecr., C.R.M.P.P. J. A. DEFOY, Ecr. GEORGE PAQUET, Ecr., OCTAVE MIGNER, Ecr. CYRILLE DUQUET, Ecr.

BANQUE DE LA SOCIETE : LA BANQUE NATIONALE. Cette Société continue de faire des avances sur garantie hypothécaire à des conditions avantageuses.

A. J. AUGER Sec.-Trésorier. 19 janvier 1882.—1m

Encan de Livres Rare ET PRECIEUX Par OCT. LEMIEUX & Cie. JEUDI LE 23 FEVRIER

A notre Salle d'Encan 253 Rue et Faubourg St Jean, Québec.

Nous avons reçu instruction des intéressés d'une succession de vendre à l'Encan JEUDI le 23 février à notre Salle rue et Faubourg St Jean une magnifique collection de Livres très choisis consistant en ouvrage canadien littéraires, histoire, théologie, dictionnaire etc., le tout bien relié et en ordre parfait les catalogues seront prêt à être distribués vendredi le 17 courant, tout ceux qui désire obtenir des catalogues voudront bien nous en faire la demande par un poste card ou à notre salle d'Encan le tout sera visible seulement JEUDI le jour de la vente.

La vente commencera à 7 heures précises. Tout sera vendu absolument sans réserve.

Oct. LEMIEUX & Cie. Encanteur.

Foin à Vendre.

S'adresser à Ed. Caron M. P. P. Loutseville toute demande sera promptement exécuté par chemin Q. M. O. & O. R. Québec, 13 fév. 1882.

Soumissions Demandées.

L'INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC, demande des soumissions pour certains ouvrages de menuiserie et plâtrage et pour apparil à être exécutés dans la maison de l'Institut.

Les plans et spécifications sont déposés chez M. F. O. Berliozet, architecte, rue St-Jean, de qui l'on pourra se procurer tous les renseignements nécessaires.

Les soumissions devront être déposées entre le malin de M. H. J. B. Chourard, président de l'Institut.

No. 111, RUE STE ANNE.

D'ici à MARDI midi, le 14 du courant.

L'Institut ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions, et se réserve de plus, le droit de retrancher certains travaux mentionnés dans les spécifications.

ERNEST MYRAND, Secrétaire Correspondant.

10 février 1882—3f

VENTE PAR ENCAN

DE \$50,000.00

DE MARCHANDISES SECHES.

J'ai reçu instruction du comité de créanciers chargés de liquider la succession d'ALPHONSE MARCOTTE, de vendre par encan public

JEUDI, LE 23 FEVRIER A ONZE heures avant-midi AU MAGASIN Nos. 577, 579 et 581 Rue, Ste Catherine Montreal.

La totalité du Stock de Marchandises Sèches s'élevant d'après l'inventaire à plus de \$50,000.00

Le Stock sera vendu à tant dans la plâtre sur les prix de l'inventaire au plus offrant et dernier enchérisseur. Les termes de crédit sont : Billets à 3, 6 et 9 mois, endossés à la satisfaction du comité.

Ce Stock est le meilleur qui ait jamais été offert à la Concurrence publique.

Le Magasin se a ouvert tous les jours jusqu'au 23 courant, pour permettre aux acheteurs d'examiner le Stock et l'inventaire.

T. J. POTTER, Encanteur.

8 fév. 1882.

J. H. E. PLAMONDON & Cie.

246, RUE SAINT-JOSEPH ST ROCH QUEBEC.

Seuls agents pour les véritables machines à coudre.

WHEELER & WILSON, Compagnie de LAWLOR. HOWE. WHITT SINGER WANZER WILSON RAYMOND Machines pour tricoter.

Gare aux faux agents TIPP, SHANK DE BOIS, BOYAUX POUR ENGIN.

Toutes réparations exécutées avec soin. Billets de chemin de fer pour toute la nouvelle Angleterre, Boston et New-York. 13 fév. 1882.—3ms

Trouvé.

UN COCHON est venu se réfugier chez M. Elzéard Fillon, No. 56 rue Ste Monique St Sauveur. On le remettra au propriétaire pourvu qu'il paye l'annonce et les frais. 11 fév. 1882.



PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVES.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, ou tout concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait pour effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises de donner UN MOI D'AVIS (signifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tel avis de doit être envoyé au bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser un copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVES doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég.

27 janvier 1882.

Propriété à vendre.

UNE MAISON à deux étages avec magasin comprenant aussi un hangar à grains, à 2 étages, Remise, Ecuries. Cette propriété est un des meilleurs postes de commerce de St Roch Elle est située rue du Roi, en face du marché Jacques-Cartier. Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux au propriétaire ou au

NOTAIRE LECLERC, 31, rue de la Couronne.

8 fév. 1882.—15fp

A Louer

A LA RIVIERE DU LOUP (en bas)

Le magnifique poste de commerce situé à Fraserville, si avantageusement connu, autrefois occupé par M. P. T. Deguisse.

Contenant un magasin spacieux bien fini, et des plus convenables pour un commerce général ou une ligne particulière.

Un magnifique logement de 18 appartements, pourvu de toutes les commodités d'une résidence de 1ère classe.

Avec hangar à trois étages, écuries, remises, jardins, vergers etc., possession au 1er mai.

Pour plus amples détails s'adresser à

M. CHARLES-ROX, Marchand de char assues

Coin des rue Sous-le-Fort et Notre-Dame, Québec.

N. B. Ou sur les lieux, au magasin de

M. C. P. BERGERON, Fraserville.

8 fév. 1882.

(Venant de paraître)

MGR DE SAINT-VALIER

ET L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUEBEC

Histoire—Traditions—Biographies.

GRAND VOLUME

In Octavo Royal de plus de 700 pages, AVEC PORTRAITS

Chaque exemplaire broché.....\$2.50

L'ouvrage sera envoyé par la maille franco de port à toutes les personnes qui en feront parvenir le prix à

L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC,

où à

M. J. N. DUQUET,

Seul agent pour le Canada,

223, rue St Jean Québec

6 fév. 1882.

CHEMIN DE FER Quebec Central.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A PARTIR DE

LUNDI, LE 9 JANVIER 1882

Les convois circuleront comme suit :

Table with train schedules: Express partira de Sherbrooke à... 8 15 a m, arrivat Jone de Beauce 1 15 p m, etc.

CONVOI LOCAL ENTRE ST. JOSEPH ET LEVIS.

Table with local train schedules: Partira de St. Joseph..... 6 00 a m, Arrivant à Lévis..... 9 30 a m, etc.

Les convois marchent sur le temps de Montréal.

Le convoi spécial des marchés partant de St Joseph pour Québec, les vendredis, n'existe plus.

Le QUEBEC CENTRAL est le seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'Or de la Chaudière. Il est en même temps le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec et Boston et les principales places de la Nouvelle-Angleterre.

Les passagers partant par express à midi arriveront via le chemin de fer du Passumpsic, à Newport à 9 40 heures P. M. et à Boston à 8.30 heures, le lendemain matin.

J. B. WOODWARD, Gérant-général.

LEVE & ALDEN, agents de billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, 7 janvier 1882.

ESSAYEZ

LA

BALANCE IMPERIALE

DE

P. J. COLLINS,

La meilleure et la plus en usage.

M. P. J. Collins manufacture ses balances lui-mêmes, ici à Québec et n'ayant pas de droit d'importation à payer, il peut les vendre à beaucoup meilleur marché que les autres.

La balance impériale de P. J. Collins est en vente chez tous les marchands de ferronnerie et de quincaillerie.

Toutes ses balances portent un certificat d'inspection attaché à chacune d'elles.

P. J. COLLINS,

No 73, Rue St. Joseph.

7 oct. 1881.

A vendre.

La Golette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Taché" avec tous ses agrès (best excepté). La dite Golette est actuellement au quartier d'hiver au chantier de M. Marquis à St. Joseph de Lévis.

S'adresser pour information au Bureau des Pilotes, à Québec, ou à M. AUGUSTE DESPRES, l'un des directeurs résidant à St. Joseph, quartier Lauzon.

13 Janv.

FLEURS SECHES IMMORTELLLES.

Le sousigné vient de recevoir son importation annuelle de

FLEURS SECHES DE LA PRUSSE

comprenant BOUQUETS, COURONNES, VERDURES, CROIX, PANIERS ET MOUSSE VERTE EN PAQUETS,

COURONNES ET CROIX

Pour décorations funèbres.

La plus considérable et la plus belle collection de fleurs sèches jamais importée en cette ville.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

J. J. VELDON, Pharmacien,

Enseigne du Pilon Illuminé, 122 Rue St Joseph

13 Janv.

Maisons et emplacements a VENDRE.

Ces belles maisons en briques, de première classe situées sur le chemin de la Petite Rivière, près des chars Urbains.

AUSSI des emplacements à des conditions faciles.

N. B. Les propriétaires ayant fait des arrangements avec la compagnie du chemin de fer du Lac St Jean, les acheteurs, locataires de ces propriétés, se servant de l'ancien tracé du chemin de fer de Gosford n'auront pas à payer de barrières.

A. J. AUGER, 108 Rue St Pierre Québec.

1 fév. 1882.—1ms

A Vendre ou à Louer.

L'Hôtel Union, rue du Palais, vis-à-vis l'Albion, ainsi que le Bowling Saloon en arrière, Complètement mis à neuf. Conditions faciles. Possession au 1er Mai ou de suite si nécessaire.

L. F. BURROUGHS, Avocat

Rue Rt-Pierre Québec.

Québec le 16 Janvier 1882.

AUGUSTE PACAUD.

AVOCAT.

St Joseph Beauce.

30 septembre 1881.—

DEPOT

DE LA CELEBRE

EMULSION de PUTTNER

Contre la Consommation

DISPENSARE DE ST. ROCH.

Cette Emulsion jouit de la plus haute réputation dans le public et parmi les médecins. Elle est aussi employée pour toutes les maladies telles que scrofules, épuisement nerveux, anxiété mentale, fatigue du cerveau, adfection des bronches et de la gorge, asthme, coqueluche, maladies des femmes et des enfants et beaucoup d'autres, pour lesquelles l'huile de foie de morue et les hypophosphites sont hautement et justement appréciées, non-seulement par les médecins, mais encore par public en généra.

VENANT DIRECTEMENT DE PARIS.

POUDRES POUR LA TOILETTE,

SAVONS PARFUMES, CHOISIS.

Provenant des meilleures maisons de Paris;

AUSSI EN RECEPTION.

L'HUILE ST. JACOB

Le grand remède Allemand, contre le rhumatisme.

SIROP DE MERISIER COMPOSE

EN VENTE AU

DISPENSARE DE ST. ROCH :

JULES C. DORION,

Chimiste et Droguiste.

116, RUE ST. JOSEPH.

27 oct. 1881

J. A. TH. LE VASSEUR,

NOTAIRE.

Commissaire pour recevoir des affidavits pour la Cour Supérieure et la Cour de Circuit, District de Québec

Agent d'immeubles et de placements.

S'occupe de la rédaction à bas prix de toute espèce de documents notariaux, sous-seing-privé, requêtes, etc. etc.

Argent à prêter sur garantie hypothécaire] ainsi que sur billets promissaires.

Bureau : No 26, Rue St Pierre, Basse-Ville,

J. A. Th. LE VASSEUR, N. P.

7 oct 1881.—3ms

Demandées.

Quelques jeunes filles sachant l'Anglais et le français trouveront de l'emploi pour le premier mars dans un des nouveaux magasins de marchandises sèches sur la rue St Jean, en faisant application à la boîte No. 936, Bureau de Poste Québec.

26 janvier, 1881.—1ms

POUR LES FETES.

Afin de bien recevoir les visites, n'oubliez pas que les célèbres Bière et Porter Labatt, de Londres, n'ont pas d'égaux comme brevages de santé. C'est ce qui est certifié par les plus hautes autorités médicales.

Certificat de F. A. H. LARUE, écr., M. A. M. D., professeur de chimie et analyste du gouvernement pour la ville et le district de Québec.

Québec, 23 avril 1880.

J'ai fait un examen minutieux du Porter de la Bière de John Labatt, de Londres, Ontario; ces DEUX PRODUITS sont de qualité supérieure sous tous les rapports, et ne contiennent aucune substance étrangère.

Ce sont d'excellents brevages pour toutes les personnes qui peuvent avoir besoin d'un stimulant de ce genre.

F. A. H. LARUE, M. A.; M. D.]

Demandez à vos épiceries ou autres vendeurs de bière, la

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDRES

N. Y. MONTREUIL,

SEUL AGENT

179, RUE ST. PAUL.

P. S.—Certificats à la prochaine annonce ; 24 déc 1881—3m

Chemin de fer Q. M. O. & O.
Changeement d'Heures.

A PARTIR DE
LUNDI 2 JANVIER 1882
Les trains circuleront comme suit :

Table with 4 columns: Departure/Arrival, Mixed, Mail, Express. Rows include routes like Hoche-la, Ottawa, Québec, etc.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa
Tous les Trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

BUREAU GENERAL, 13, Place d'Armes.
BUREAUX DES BILLETS
13, Place d'Armes, }
202, rue St. Jacques, } Montréal.

PRVINCE DE QUEBEC
District de Québec.
AVIS.
No. 2330.
In re
DOSITHE ARCAD, Demandeur,
vs.
SIMEON CLOUTIER, Défendeur,
et
DESIRÉ GUAY, curateur aux biens et effets du dit défendeur.

Médaille Prime de 16,600' à LAROCHE
QUINA LAROCHE
ELIXIR VINEUX
(Extrait complet des 3 quinquinas)
Contre le manque de force, affections de l'estomac, fièvres invétérées, etc.

LARUE ET PACAUD
VOCATS
Bureau : 10 rue Donnacona (près les Ursulines)
Haute-Ville, Québec,
ACHILLE LARUE } ERNEST PACAUD
ex-M. P. } ex-Procureur

CODEINE & TOLU
PARALYZED
Bronchites, Gripes,
Toux sèches,
Phthisies,
Rhumes,
etc.
La boîte 1 fr. 25 c.
22 & 15, R. Drouot PARIS

Cette Pâte Pectorale, sous forme d'un bonbon
efficace, procure un CALME RAPIDE dans toutes les
Irritations de Poitrine.

PIANOS "KNABE
DE CONCERT,
GRANDS et SEMI-GRANDS,
Carres et droits.

Ces instruments ont été devant le public
connaisseur, depuis bientôt CINQUANTE (50)
ANNÉES, et sur leur EXCELLENCE SEULE, ils
ont obtenu une PRE-EMINENCE NON-ACHETÉE
qui en font les PREMIERS PIANOS DU
MONDE pour le SON, la TOUCHÉ, la MAIN-
D'ŒUVRE et la DURABILITÉ.

SEUL AGENCE A QUEBEC.
BERNARD & ALLAIRE.

Aussi les célèbres Pianos WEBER & Co,
NEWCOMBE & Co, DOMINION PIANO & Co,
Geo. W. WEBER, STEVENSON & Co,
BEHERING & Co,
HARMONIUMS D'EGLISES et de SALON
des fabrications suivantes, DOMINION ORGAN
& Co, J. ESTY & Co, SMITH ORGAN & Co,
O'DHERTY & Co, MASON & HAMLIN, con-
ditions très faciles, PRIX très-bas.

BERNARD & ALLAIRE
6, rue de la Fabrique, QUEBEC.

Machine à Coudre de renom.
WILLIAMS SINGER
OPPETONS,
WILSON
OSCILLATING SHUTTLE,
WHULER, et WILSON,
WHITE, etc.,
Conditions, payables par versements,
Bernard & Allaire.
Editeurs de Musique.
No 6 Rue la Fabrique. }
Québec.
Nov 24 1881

LIGNE ALLAN
Sous contrat avec le gouvernement du Canada
pour le transport des mailles
CANADIENNES et des ETATS-UNIS
1881 Arrangements d'Hiver 1882

Les lignes de cette compagnie se composent
des vapeurs en fer à double engins suivants
construits sur la Clyde. Ils contiennent des
compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans
rivaux pour la force, la rapidité et le confort-
sont équipés avec toutes les améliorations mo-
dernes que l'expérience pratique a pu suggérer
et tous ont effectué les plus rapides traversées
dont il soit fait mention dans les annales mar-
itimes.

Table with 3 columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like PARISIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, etc.

Les vapeurs du service
DE LA MALLE DE LIVERPOOL
Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et
HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à
QUEBEC pour prendre à bord et débar-
quer les passagers et les mailles qui vont en
Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

Table with 2 columns: Vaisseau, Date. Lists ships like SARMATIAN, CIRCISSIAN, etc. with departure dates.

Prix du passage de la Pointe Lévis,
VOIE D'HALIFAX.
Cabine \$62.65, \$78.00 et \$88.00
Suivant les accommodements.
Cabine secondaire.....\$45 00
Entrepont..... 31 00
Des billets de retour seront donnés à
prix réduits,

LIGNE DE GLASGOW.
Durant la saison d'hiver un vapeur partira
chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON
ou PORTLAND (via Halifax s'il y a lieu), et
chaque semaine de Boston directement pour
Glasgow.
Les connaissements sont accordés à Liver-
pool et à Glasgow, aux ports du continent et
à tous les points du Canada et des Etats-Unis,
et de toutes les stations en Canada et aux
Etats-Unis en destination de Liverpool et
Glasgow, voie de Boston, Portland ou Halifax.
Il y a dans chaque vaisseau un médecin
expérimenté.
On ne peut retenir des chambres si on
n'avance.
Pour plus amples détails s'adresser à
ALLANS, RAE & CIE.
Agents Québec

CONTRE
La toux, le rhume, les enrrouements, les faiblesses
d'estomac, etc.,
FAITES USAGE DU
SIROP
DE
MERISIER COMPOSE

Ce sirop, composé de sivoanne, de mube (horum), de sirop de merisier, de gomme
d'épinette, etc., est reconnu par la faculté médicale, et par tout ceux qui s'en sont servi,
comme ce qu'il y a de plus sûr pour guérir la toux, le rhume, l'enrouement et les premières
attaques de consommation, etc., etc. Pour malades, plusieurs vous diront; il n'y a rien de
meilleur que la gomme d'épine tte, d'autres c'est le marube (horum), un autre le sirop de me-
risier etc.

PREPARE PAR
Alb. C. DIONNE, 243 rue Lafontaine, Montreal.
(ENREGISTRE le 4 juillet 1883)
Québec, 7 Nov. 1881.

PATENTE
MACK'S MAGNETIC MEDICINE.
Nous continuons à agir comme Solliciteurs
de Patentes, d'Oppositions, de Marque de Com-
merce, de droits d'auteurs, etc., pour les Etats-
Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la Fran-
ce, l'Allemagne, etc. Nous comptons TREN-
TE-CINQ ANS D'EXPERIENCE.

Les Patentes obtenues par nous sont an-
noncées dans le SCIENTIFIC AMERICAN. Cete
considérable et splendide revue littéraire
illustrée, à \$3.00 par année, permet de constater
les Progrès de la Science, est très-intéressante
et a une énorme circulation. Adresse
MUNN & CIE, Solliciteurs de Patentes, Edi-
teurs du SCIENTIFIC AMERICAN, 37 Park
Row New-York. Livrets au sujet de Patentes
expédiés à demande et gratuitement.



E. JACOT
IMPORTATEUR DE MONTRES
ET DE
BIJOUTERIES.
Desire attirer l'attention de l'honorable client
tels sur les nouveautés qu'il vient de recevoir
dans ce genre de commerce.
M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de
plus nouveau en montres d'or et d'argent
(gros choix) parures (sets) chaînes et cha-
lons, croix, lockets, cachets, épinglettes, pen-
dants d'oreilles, anneaux Jongs, bagues, bijoux
en noir, boutons, etc., etc, horloges, argen-
teries, lunettes, pince-nez, etc., etc.
Afin de donner une chance à tout le monde
nous avons marqué les effets achetés les an-
nées précédentes à une GRANDE REDUC-
TION, et nous avons adopté le NOUVEAU
SYSTEME en affaires.
Quick sales and small profits.
E. JACOT.
11, rue St Joseph, St Roch,
Québec.
Québec, 17 mai 1881.



Aliment nutritif du cerveau et nerfs
Est un remède sûr, prompt, et efficace pour
affections nerveuses, dans toutes leurs phases,
faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau,
prostration sexuelle, pertes nocturnes, sperma-
torrhée, faiblesse séminale, et impotence gé-
nérale. Elle répare le système nerveux, rajou-
it l'intelligence, renforce le cerveau affaibli,
et rend une vigueur surprenante aux organes
générateurs épuisés. L'expérience de milliers
de personnes prouve que c'est un remède ines-
timable. La médecine est agréable au goût,
et chaque boîte contient assez de médicament
pour deux semaines, et c'est la meilleure et la
plus économique médecine.
Détails complets dans notre pamphlet,
que nous désirons envoyer gratuitement par
la maille à n'importe quelle adresse.
LA MEDICINE MAGNETIQUE DE MACK
est vendue par les pharmaciens pour 50 cents
la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera en-
voyée franco par la maille, sur réception du
montant, en s'adressant
MACK'S MAGNETIC MEDICINE CO.
Windsor, Ont., Canada
Vendu à Québec par
J. J. VELDON,
122, St. Joseph
E. LAROCHE & Cie.
Vis-à-vis le bureau de Poste.
39 déc.

AUX AMATEURS
- DE -
BONS CIGARES

JIGARES DE LA HAVANE
CIGARES MEXICAINS,
CIGARES ALLEMAND
10,000 Partagas Las Tres Hermanas.
5,000 do Flor de Tabaco.
5,000 Opera Reina [Via a la Luna.]
Cigares Supérieurs manufacturés à la Ha-
vane,
Rue de L'industrie No 146.
par M. PARTAGAS ET CIE.
15,000 Flor Exencia Reina Victoria
10,000 Eleonor Se Las Andes Conchas Fi-
nas.
Tabac Supérieur de la Havane manufac-
turé à Hambourg.
Gingras & Langlois.
54, rue du Palais
20 juillet 1881.—1a
imprimé par la Compagnie d'Imprimerie
de Québec, 76, rue St. Joseph, St. Roch.

Feuilleton de "L'ELECTEUR."
51
ETHEL
PAR
LE MARQUIS DE CUSTINE
CHAPITRE X.
"—Il y a de l'amour, Ethel;
vous ne savez pas, jeune et in-
sensible comme vous l'êtes, non,
vous ne savez pas tout ce que
l'amour malheureux peut tirer
d'un cœur au désespoir; vous
jouez avec cette passion, parce
que vous ne l'avez jamais éprouvée
Oraignez pour moi, pour vous, les
suites de votre dureté; l'amour
partagé fait les héros, l'amour
contrarié fait les monstres. Votre
fierté brave la peur, je le sais;
mais détrompez-vous sur ma
générosité: il faut bien que vous
craigniez..... Je me crains moi-
-même.....
"— Qu'attendez-vous de moi ?

Je ne puis vous aimer comme
vous m'aimez.
"— C'est cette pensée qui me
tue !..... Vous m'aimeriez si
j'étais jeune, jeune comme le
marquis de Broadlands.
"— Il m'aime, mais je ne l'ai-
me pas !..... Pendant votre
séjour à Londres, il m'a proposé
de m'épouser, malgré tous les
soupçons qui planent sur moi; je
l'ai refusé.
"— Vous l'avez refusé !..... "
Deux torrents de larmes coulent
des yeux de Gaston. Il continue
en pleurant: " Le marquis de
Broadlands refusé par Ethel !.....
Il serait possible !..... Un jeune
homme si riche, si beau, si noble;
un homme amoureux !
"— Que me fait l'amour que je
ne partage pas ?
"— Ne dites pas cela, Ethel;
mon dernier espoir était là.....
Et pour qui l'avez-vous refusé ?
"— Pour moi !..... Je ne
l'aime pas, vous dis-je.
"— Il faut pourtant aimer
quelqu'un.

"— Quand j'aimerai..... je me
marierai."
A ce mot, Gaston pâlit.
" Si vous ne pouvez épouser
celui que vous aimez ?
"— Je ne l'aimerai pas.
"— Ah ! vous ne savez pas ce
que c'est que l'amour !
"— Qui me l'apprendra ? "
Gaston était assis sur un ta-
bouret aux pieds d'Ethel; il
baisait les mains de cette enfant
charmante; et jouait avec quel-
ques boucles détachées de la forêt
de cheveux blonds dont la tête de
la jeune fille était ornée. La ce-
lère d'Ethel paraissait apaisée;
l'imprudente !..... Elle céda
à tous les mouvements de son
cœur, puis elle se calma aussi vite
qu'elle s'irritait; les orages du
printemps passent rapidement;
La sérénité naturelle de l'adorable
sauvage avait repris la place de
l'indignation; plus de plaintes,
plus de reproches: la langueur,
la tendresse semblaient avoir à
jamais chassé le sentiment de
l'indépendance; dans un tel

moment, cet enjouement subit,
cette douceur inespérée ressem-
blaient à de l'amour....
Gaston, dévoré de passion, y
est trompé. En amour, le malheur
prolongé aveugle plus que la
félicité. Gaston cherche à se faire
illusion à lui-même; il se croit
plus heureux qu'il ne l'est en
effet..... Il invoque le dieu des
amants..... et..... quelques ins-
tants après cette scène, Ethel,
debout près de la cheminée, sonne
à coups redoublés sa femme de
chambre, tandis que Gaston,
consterné, fait de vains efforts
pour la calmer. La jeune fille
paraît grandie; quelques larmes
sèchent au bord de ses paupières
brûlantes sans tomber jusque sur
ses joues; ses lèvres tremblent;
la colère bouillonne ses traits.
Calmez-vous, Ethel; évitez un
éclat; calmez-vous..... Hé bien,
oui, j'avais tort; moi, qui devrais
être plus sage que vous, je m'é-
garais; j'oubliais mon âge, mes
devoirs..... Vous m'avez rappelé
à moi-même..... et vous me voy-

ez à vos pieds non plus en enue-
mis, mais en esclave.
"— Laissez-moi, dit la jeune
fille.... Levez-vous..... vos gens
vont venir..... Relevez-vous donc
éloignez-vous; fuyez, fuyez-moi
pour toujours.
"— Je ne le puis.
"— Alors, c'est à moi de sortir
d'ici. Je ne vous reverrai jamais
de ma vie, vous ne me retrouverez
plus, si vous ne me laissez à l'in-
stant seule ici.... Partez, partez
donc !.....
"— Je vous dis que je ne le puis
Ethel; ce que vous demandez
est au-dessus des forces d'un
homme amoureux! Je ne puis
vous quitter sans que vous m'avez
pardonné...
"— Moi, vous pardonner !.....
jamais !..... Vous me faites sen-
tir amèrement tout mon malheur
je mesure en cet instant la hau-
teur de ma chute; si je n'étais
ruinée, si vous ne pensiez que je
dépends de vous pour vivre, vous
ne seriez pas si hardi. C'est la
pauvreté que vous humiliez en
moi.